

OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC LIÉES À DES TRAVAUX (à compter du 12 février 2025)

Type d'occupation	Zone 1 et / ou Zone 2 **	Autres zones et / ou hors stationnement ** et Pierre-Bénite
Occupation du domaine public entraînant une obstruction partielle de la voie	20 € par 1/2 journée et par voie	5 € par 1/2 journée et par voie
Occupation du domaine public entraînant une obstruction totale de la voie	40 € par 1/2 journée et par voie	10 € par 1/2 journée et par voie
Occupation de places de stationnement liées à des travaux	20 € / place* / jour ou 20 € / 5 ml / jour	5 € / place* / jour ou 5 € / 5 ml / jour
Autre occupation du domaine public liée à des travaux	25 € / occupation / jour	10 € / occupation / jour
Dépôt de matériaux sur stationnement	25 € / place* / jour	10 € / place* / jour
Pose de benne	25 € / place* / jour	10 € / place* / jour
Échafaudage	15 € / ml / semaine	10 € / ml / semaine
Bungalow de chantier - WC provisoire	30 € / place* / semaine	15 € / place* / semaine
Palissade < ou = à 1 semaine	10 € / ml / semaine	5 € / ml / semaine
Palissade > 1 semaine et < 6 mois	15 € / ml / semaine	10 € / ml / semaine
Palissade > 6 mois	1ère année	18 € / ml / mois
	> 1 an	20 € / ml / mois
Grue de chantier	35 € / m ² / mois	25 € / m ² / mois
Plot béton (par unité)	25 € / unité / mois	25 € / unité / mois
Bulle de vente / Totems publicitaires	35 € / m ² / mois	25 € / m ² / mois

* 1 place = 5 mètres linéaires

** Les zones de stationnement payant sur la commune d'Oullins sont définies dans l'arrêté PM23_18 susvisé.

Toute semaine commencée est due.
Tout mois commencé est dû également.